



**Infos Rapides CFDT / 20 décembre 2017**

## **Des garanties pour toutes et tous !**

**La CFDT a signé les accords NAO 2018, PERCOG et QVT.**

Avec ces nouveaux accords, les militants syndicaux, mais aussi tous les salariés sont armés pour aborder l'année 2018.

- **NAO 2018** (*la CFDT signe seule et vous garantit, à tous, les mesures salariales 2018*)
  - o des mesures salariales garanties, dans la ligne des accords précédents, avec de nouvelles avancées d'harmonisation pour les sites de Paris, Dombasle, Tavaux et Cytec Toulouse St Jean.
  - o Des augmentations collectives partout, toujours supérieures à l'inflation prévisionnelle 2018 pour les ouvriers, techniciens et agents de maîtrise, et avec des garanties en matière d'augmentations individuelles plus fortes pour tous.
  - o L'engagement de futures négociations portant sur les indemnités des périodes de maladie dans tous les sites du groupe, qui gommeront les inégalités qui existent encore.
  - o Un nouveau pas vers l'harmonisation des Primes de Vacances qui évoluent fortement.
  - o La fin des jours de carence maladie qui existaient à Cytec Toulouse St Jean.
  - o Un travail paritaire sera réalisé pour lister tous les sujets pouvant amener à terme une harmonisation totale des statuts existant dans Solvay en France.
  - o Une harmonisation des primes d'encadrement en direction des Agents de maîtrise dans tout le groupe.
  
- **PERCOG :**  
(*Signé pas CFDT et CFE-CGC / à noter que cet accord n'était valable qu'à la condition qu'il y ait un accord salaire NAO valablement signé : accord garanti par CFDT seule du fait de l'accord NAO !*)
  - o Une revalorisation des abondements, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :
    - + 65 € sur la tranche 1, pour un versement de 330 € maxi (560 € au lieu de 495 € pour un versement maxi de 330 €, soit 170%)
    - 80% d'abondement au lieu de 70% pour la tranche 2 (tranche 2 limitée à 1% du cumul brut fiscal année N-1, limité à 80 000 € (exemple : pour un salaire maxi de 80000 € brut, versement de 800 €, abondement de 80% au lieu de 70%, soit 640 € au lieu de 560 €).

- **Qualité de Vie au Travail (QVT) :**

- Des garanties sur le Télétravail, inscrites dans un accord plutôt que dans une circulaire patronale non garantie et arbitraire.
- Des mesures en faveur de la QVT, mesures qui engagent la Direction de Solvay et la hiérarchie à réaliser les actions demandées !
- Pour la CFDT, il ne s'agit pas d'un accord qui valide une situation QVT qui, nous le savons, est fortement dégradée, mais il oblige à améliorer fortement la situation dans tous les établissements !
- Avec cet accord QVT, les sections syndicales, mais aussi tous les salariés, ont à leur disposition un outil pour se battre face aux mauvaises conditions de travail.

De plus, nous avons obtenu un avenant à l'accord Handicap qui intègre Cytex Toulouse St-Jean dans le périmètre de l'accord groupe. Les salariés de ce site pourront donc bénéficier des aides de cet accord.

En conclusion, la CFDT a, pendant cette année 2017, construit les outils pour réaliser un vrai travail de transformation du groupe, vers plus de résultats pour les salariés. Le bilan ?

- Harmonisation régimes santé/prévoyance, Art83, Participation-PERCOG-PEG groupe, Egalité pro, Prévention pénibilité, Dialogue social, etc.

Nous sommes le seul syndicat qui a obtenu des résultats pour tous, tous sites et catégories confondus, sans démagogie, sans corporatisme, dans le respect des Femmes et des Hommes qui travaillent dans le groupe !

**La CFDT ne promet pas, ne ment pas, ne trompe pas. Elle obtient, pas à pas, des accords garantis qui profitent à toutes et à tous, dans les établissements et au niveau national ! L'accord, c'est comme la loi, on l'applique et il engage les signataires ! Sans loi, c'est l'arbitraire !**

Nous vous donnons rendez-vous en 2018.

Les challenges seront nombreux : cession de polyamides, menaces sur l'emploi et application stricte des nouveaux accords de 2017

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre, adhérer et vous présenter sur les listes CFDT en mars 2018, car 2018 sera une année d'élections générales. Renforcer le syndicalisme CFDT, c'est renforcer vos droits et défendre les acquis !

**Toutes les équipes CFDT vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, dans l'espoir que 2018 sera l'année permettant encore plus de résultats, pour l'emploi, les conditions de travail dans la solidarité !**

**Dès le 10 janvier, nous engagerons le travail sur la cession de polyamides / la CFDT a obtenu l'engagement d'une véritable négociation dont l'objectif est de garantir aux salariés concernés une sécurisation de leurs situation et de leurs accords en vigueur /**

**Soutenez-nous pour réussir ! / Retrouvez la CFDT sur [www.cfdt-solvay.fr](http://www.cfdt-solvay.fr)**